

Mairie de BETHONVILLIERS

N°7 JANVIER 2014 bethonvilliers.mairie@wanadoo.fr



L'ÉDITO DU MAIRE

LE TEMPS PASSE ET LES ANNÉES AUSSI. UNE ANNÉE NOUVELLE ARRIVE ET ON ESPÈRE TOUS QU'ELLE SERA MEILLEURE QUE LA PRÉCÉDENTE.

JE SOUHAITE LA BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS DE LA COMMUNE AINSI QU'AU(X) NOUVEAU(X) NÉ(S) DE L'ANNÉE 2013.

JE VOUDRAIS ICI REMERCIER TOUTES LES ASSOCIATIONS (COMITÉ DES FÊTES, CLUB DE L'AMITIÉ, ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE) POUR TOUTES LES MANIFESTATIONS QU'ELLES ORGANISENT DANS LE COURANT DE L'ANNÉE ET QUI APPORTENT UNE ANIMATION À NOTRE VILLAGE.

UN REMERCIEMENT ÉGALEMENT À TOUS LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LE TRAVAIL RÉALISÉ TOUT AU LONG DE CE MANDAT.

LE MOIS DE MARS ARRIVE À GRANDS PAS ET COMME VOUS LE SAVEZ PEUT-ÊTRE NOUS SERONS EN PLEINE PÉRIODE DE RENOUVELLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL. (LES INFORMATIONS PRATIQUES VOUS SONT DONNÉES DANS CE JOURNAL).

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE À TOUTES ET À TOUS.

Claude EPINETTE

SIX ANNEES A LA TETE DE LA COMMUNE

Un mandat se termine

Depuis l'élection du Conseil Municipal au mois de mars 2008, que s'est-il passé dans notre commune ?

Après avoir apporté des aménagements importants dans le cœur de village au cours du mandat précédent (2001 – 2008), à savoir : réfection de l'église, enfouissement du réseau, ..., l'équipe en place a souhaité remettre en état les chemins qui desservent nos hameaux et maisons isolées :

- en 2009 : chemins de la Guinetterie, de Longueraie et de la Tannerie. Cette même année les trottoirs de la rue de la Mairie et de la rue de la Forêt ont également été bitumés,
- en 2010 : chemins de la Renardière, des Petites Granges ainsi que les rues du Pissot et du Lavoir,
- en 2011 : chemin des Forges, de la Renardière,
- en 2013 chemin de la Grange.

La mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été décidée en 2010. Après de nombreuses réunions de travail et la rencontre des différentes administrations concernées, il arrive à son terme.

En 2012, devant la progression des demandes d'incinération, un columbarium a été créé au cimetière.

Afin d'éviter de voir un jour notre salle des fêtes fermée pour non-conformité, il est devenu nécessaire de prévoir une rampe d'accès en pente douce pour les handicapés. Une bande de terrain jouxtant la salle vient d'être acquise par la commune pour la réaliser.

VIE DU CONSEIL MUNICIPAL

Agenda des séances 2013

Durant cette année, votre Conseil municipal s'est réuni à cinq reprises.

La première réunion de l'année a eu lieu le 11 janvier 2013. Après avoir voté la remise en état du parquet de la salle des fêtes pour un montant de 450€ HT, les conseillers se sont penchés sur **l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)** de la commune. Suivant les règles du Code de l'Urbanisme (article L 123-9), ils ont étudié les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable de Béthonvilliers (PADD) en matière d'habitat, transports et déplacements, communications numériques, équipement commercial, développement économique et loisirs. Ce document (pièce N°2 du PADD) a été présenté dans son intégralité et les conseillers l'ont approuvé.

Les comptes 2012 et 2013 ont été examinés lors de la séance du 8 avril. En 2012, le budget primitif avait été voté pour un montant total en dépenses comme en recettes de 170 905€. L'examen du compte administratif, lors de cette séance, fait apparaître des dépenses pour un montant de 134 959€ (fonctionnement pour 84 891€ et investissements pour 50 068€), et des recettes pour 156 004€. **Le compte administratif 2012 est voté à l'unanimité et la somme de 16 002€ est affectée au budget 2013.** Le Conseil procède ensuite à l'examen du budget primitif 2013, dont recettes et dépenses sont équilibrées, chacune au montant de 172 849€. 118 843€ sont affectés à la section de fonctionnement, et 54 006€ pour la section d'investissement. **Le budget primitif est voté à l'unanimité. Le conseil municipal vote enfin les taux d'imposition, qu'il n'augmente pas par rapport à l'année précédente (mais dont la base est en progression).**

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer une convention ATESAT (Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire) pour l'année 2013, et à signer une convention avec le Syndicat Départemental d'Energie pour le site INFOGEO. Puis il décide de ne pas reverser le Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC) à la Communauté de communes. Ensuite la société STAR est retenue pour les travaux de voirie sur le chemin de La Grange pour un montant de 3638 €. En ce qui concerne le bourg, il est décidé que le stationnement le long de l'église et de la mairie sera réglementé et que le chemin de la Guinetterie sera numéroté.

A la séance du 2 mai 2013, le Conseil municipal étudie le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Béthonvilliers et décide de l'arrêter selon le projet présenté. Il sera soumis pour avis aux personnes publiques associées ainsi qu'aux communes limitrophes et établissements publics de coopération intercommunale qui ont demandé à être consultés sur ce projet. Puis il reconduit la participation annuelle de 190€ demandée au Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable (SIAEP) pour la mise à disposition du matériel informatique de la mairie.

Le 17 juin 2013, le Conseil municipal accepte de modifier les statuts du Syndicat mixte à la carte du canton d'Authon du Perche, afin de les mettre en conformité avec la réglementation et de prendre en compte la sortie du logement de fonction du 10ter avenue Jean Moulin. De même, le Conseil municipal accepte la modification des statuts de la Communauté de communes du Perche (CDC) dans la répartition des mandats au conseil communautaire.

A la séance du 6 novembre 2013, le Conseil municipal vote un certain nombre de tarifs qui s'appliqueront en 2014. Le tarif de location de la salle des fêtes passe à 120€ et de la salle de classe à 60 €. Le montant du loyer du logement situé 3 rue de la Mairie est fixé à 436€. Les taux des indemnités du trésorier, Laurent Archenault, pour son travail de gestion effectué en 2013 demeurent inchangés : 50% pour l'indemnité de gestion et 100% pour l'indemnité de budget. Le contrat de la société SEGILOG est renouvelé (pour trois ans) pour un montant annuel de 1360€ HT, de même que la participation annuelle du SIAEP de 190€ pour la disposition de matériel informatique de la mairie.

Le Conseil municipal décide de ne pas adhérer à l'assistance technique en matière de voirie pour 2014, mais il sollicite la subvention sur le fonds de péréquation pour les travaux effectués en investissement au cours de l'année 2013. **Enfin, le Conseil municipal accepte la modification de l'article 4 « Compétences » de la Communauté de communes du Perche (CDC) afin d'y ajouter l'adhésion à l'association des Aires du Perche dont l'objet est de valoriser le tourisme et les productions du Perche sur les aires d'autoroute.**

LES DÉLÉGUÉS DE LA COMMUNE VOUS INFORMENT

Que s'est-il passé d'important en 2013 à la Communauté de Communes du Perche (CDC) où Claude Epinette représente Béthonvilliers. Fin janvier, les membres de la CDC se sont réunis pour découvrir les trois projets d'architecte pour la construction du bâtiment multifonctions aux Gauchetières. C'est l'agence Deslandes qui a été sélectionnée, pour un montant supérieur à l'enveloppe prévue : 3,5M€ seront nécessaires du fait du nombre plus important de m2 et de l'observance obligée des normes de la réglementation thermique 2012.

La CDC du Perche est responsable du SPANC, service public local chargé de conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif. Actuellement, sur le territoire de la CDC, 75% des installations ne sont pas aux normes. Il y a entre 2000 et 2500 installations et la CDC a adressé une facture de 32€ à 1500 de ces habitants afin d'équilibrer le budget du SPANC qui vient d'adhérer à la nouvelle Agence technique départementale. Pour se renseigner, contacter Jean-Baptiste Couderc à la CDC.

A la mi avril, les élus ont voté le budget primitif avec 6,6M€ en investissement et 3,3M€ en fonctionnement. Poids lourd de ce budget, le bâtiment multifonctions, plus l'interconnexion des réseaux d'eau potable entre Brunelles et Nogent le Rotrou et les coûts de la régie de transport avec l'achat d'un car scolaire. Au chapitre des recettes, les élus de la CDC ont voté une augmentation des taux des 4 taxes locales pour une rentrée supplémentaire de 63 300€, soit 3,20€ par habitant.

En mai, la CDC a voté les règles qui découlent de la loi du 31 décembre 2012 et qui concernent la composition des CDC : il fallait modifier la répartition des élus de CDC avant le 30 juin pour une rentrée en vigueur aux élections municipales de 2014. Ainsi le nombre de délégués de la CDC du Perche est passé à 41 : 19 pour Nogent, 3 pour Authon et Margon et 1 pour chaque commune restante.

Septembre et décembre 2013, la CDC s'est penchée sur le développement de la fibre optique sur une partie de territoire et la montée du débit pour une autre, cela signifie 8,89€ à engager dans des travaux de 2013 à 2022. Le chantier est subventionné à 80% par le Conseil Général, le Conseil Régional du Centre et l'Etat, et les 1,80 M€ restent à la charge de la CDC.

Sébastien Vivien fait état des actions du pays Perche d'Eure et Loir (SIAP) au cours de l'année. Avec les journées du bois qui ont eu lieu en mai et juin, le Pays Perche a voulu soutenir le développement de la filière. Elle présente un réel potentiel de développement mais les habitants de la région sont en manque d'informations sur ce secteur, d'où les animations gratuites qui étaient proposées sur les thèmes de la construction et de l'énergie. Un programme de 10 actions a été établi jusqu'en 2015 pour valoriser le secteur.

Le contrat du Pays Perche avec la région Centre s'achève en 2016 ; aussi le pays a-t-il effectué son bilan à mi parcours lors du second semestre, étape obligatoire pour bien engager les trois années qui viennent. Depuis le lancement de ce contrat, 2 millions de crédits ont été attribués pour aider aux investissements et soutenir l'ingénierie du Pays et 29 dossiers sont engagés dans 12 secteurs bien définis. Ce n'est qu'après la validation du bilan que la région débloquera le solde de 3 M€ de son aide financière. Sur le Pays Perche, voir la page dans ce bulletin qui lui est consacrée.

Florence Terray a représenté la commune au Comité syndical du Parc naturel régional du Perche (PNRP). En février, le Comité syndical a adopté le compte administratif 2012 et voté le budget primitif 2013 et le programme d'actions. Le budget 2013 est équilibré à 3,7M€, avec une hausse de 14% sur le compte administratif 2012, augmentation qui concerne essentiellement le programme d'actions. Trois axes principaux ont été définis : le tourisme de nature et patrimonial, le développement des circuits courts avec appel aux filières locales, et le partenariat avec les constructeurs pour un bâti de qualité Perche.

En juin, une grande partie de la réunion a été consacrée au fonctionnement de la boutique et de l'Espace gourmand qui connaissent des difficultés financières. Il a été néanmoins décidé de les garder, car elles contribuent à la promotion du Perche, mais en les faisant évoluer. Le Parc verse une subvention d'équilibre à la régie, les frais de fonctionnement des deux structures sont revus à la baisse et l'Espace gourmand propose des formules plus légères, toujours à base de produits locaux.

En octobre, la commission du Parc chargée d'élaborer le schéma local d'implantation de l'éolien a rendu son rapport pour les éoliennes qui nécessitent un permis de construire, c'est-à-dire de plus de 12 mètres.

Pour établir cet état des lieux, la commission a pris en compte de nombreux critères intégrant la sécurité de même que la protection du patrimoine, naturel et bâti. Ce travail de recensement a été transcrit dans des cartes qui montrent que le Perche est une terre peu accueillante à l'éolien. Cela tient à son histoire qui fait que l'habitat agricole est très dispersé ; or le règlement en matière d'éoliennes impose un périmètre de sécurité de 500 mètres autour des habitations.

Pour connaître les activités du Parc : parc-naturel-perche.fr.

Pour l'étude sur l'éolien, rubriques Téléchargement / énergies renouvelables / étude locale sur l'éolien.

INFORMATIONS IMPORTANTES

ELECTIONS MUNICIPALES - : - ELECTIONS MUNICIPALES

Les prochaines élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars 2014.

Qu'y a-t-il de changé depuis les dernières élections municipales de 2008 :

La déclaration de candidature est obligatoire avant chaque tour de scrutin. Il ne sera donc plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate au préalable. **Le dépôt des candidatures** en Préfecture, pour le 1^{er} tour, doit être fait **avant le 06 mars 2014.**

Le mode de scrutin ne change pas, les suffrages seront décomptés par candidat.

Il sera toujours possible de « panacher » les listes et de rayer le nom d'un (ou plusieurs) candidat(s). Par contre, les noms rajoutés de personnes qui ne se sont pas déclarées candidates ou qui sont en plus du nombre de postes à pourvoir ne seront pas comptés (par exemple : pour 11 postes de conseillers à pourvoir, les noms inscrits en douzième position et plus, ne seront pas pris en compte).

Au second tour, seuls les candidats présents au premier tour pourront se représenter sauf si le nombre de candidats au premier tour est inférieur au nombre de postes à pourvoir. **Les candidatures doivent être déposées le 24 ou le 25 mars.**

Ne pas oublier, non plus, les élections Européennes qui auront lieu le **dimanche 25 mai 2014.**

OÙ EN EST LE PLAN D'URBANISME (PLU) ?

Une **réunion publique** s'est tenue à la salle des fêtes le jeudi 04 avril 2013. La population pouvait consulter le plan de zonage et le règlement d'urbanisme. Les personnes présentes ont pu observer l'évolution du dossier et faire part de leurs remarques. Ainsi des modifications ont été apportées au dossier avant son envoi aux différentes administrations concernées (Préfecture, Région, Département, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre d'Agriculture, Communauté de Communes, ...). Dans l'ensemble des avis favorables ont été émis. Des remarques ont été faites par certaines entités et ont été prises en compte.

L'enquête publique a commencé le 30 septembre dernier. Un commissaire enquêteur était présent à la Mairie certains jours (précisés sur l'affichage public) pour recevoir les ultimes remarques de la population.

Le dossier est maintenant clos et va pouvoir être validé par les Administrations compétentes.

NOUVELLES DE L'ARRONDISSEMENT

CHANGEMENT DE SOUS-PRÉFÈTE A NOGENT LE ROTROU

A la fin octobre 2013, la sous-préfète de Nogent le Rotrou, Michèle Bameul, a quitté son poste après l'avoir occupé pendant deux ans et demi. Le 26 novembre 2012, elle avait passé la matinée avec le **Conseil municipal de Béthonvilliers**. Anciennement conseillère d'administration du ministère de l'intérieur et de l'outre mer, où elle avait en charge les ressources humaines d'une équipe importante, Michèle Bameul regagne Paris où elle devient directrice de la police générale à la Préfecture de police. Durant ces deux ans et demi à Nogent, elle s'était impliquée dans les dossiers, comme l'emploi et l'intercommunalité, et elle s'était attachée à la région ; elle compte continuer à suivre l'actualité nogentaise de loin.

Le passage de témoin a été très rapide avec la nouvelle sous-préfète qui lui a succédé : **Franceline Forterre-Chapard**. Agée de 32 ans, Francine Forterre-Chapard a fait des études d'économie avant de réussir le concours du commissariat aux armées. Elle a débuté sa carrière dans l'Armée de terre, puis a fait l'Ecole nationale d'Administration avant de travailler pour le compte de la Défense à Lille. En outre, elle connaît bien le Perche où elle vient régulièrement avec son époux. Elle définit sa mission de cohésion sociale et de coordination de l'action des services de l'Etat dans l'arrondissement comme un « rôle d'assembler ».

LA VIE DES ASSOCIATIONS DE BETHONVILLIERS

N° 7 JANVIER 2014

ASSOCIATION DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN

PRESIDENTE : **Florence Terray**

La Buissonnière

28330 – BETHONVILLIERS

Si vous souhaitez faire visiter l'église Saint-Martin à des amis, vous pouvez appeler Michel Legrand, trésorier de l'Association, qui viendra vous ouvrir l'église s'il est disponible. Nous mettons à la disposition des visiteurs un cahier pour qu'ils puissent faire part de leurs réactions et suggestions : n'hésitez pas à nous écrire, cela nous aide dans notre action.

En 2013, l'Assemblée générale de l'ASESM a eu lieu le 3 mai. Après le vote du rapport moral et du rapport financier, deux nouveaux administrateurs ont été élus : Marie-Madeleine Coutelle et Sébastien Vivien.

Un diaporama a ensuite été diffusé, réalisé par le trésorier, Michel Legrand, qui illustre la vie d'une église de campagne : manifestations, célébrations, travaux...

Les trois représentantes de l'Atelier Malavoy ont alors dévoilé le tableau qu'elles avaient restauré et expliqué leur technique. Elles ont révélé que ce tableau était une copie de la fin du 19^{ème} siècle de la descente de croix de Titien qui est au Louvre. Le tableau restauré a été remis au maire, Claude Epinette. Mr et Mme Desjardin, habitants de Béthonvilliers, avaient légué ce tableau à la commune en demandant au maire de l'installer dans l'église.

Enfin Jean Fosseyeux, inspecteur général honoraire des Affaires culturelles, a pris la parole pour faire son exposé sur « L'avenir des petites églises rurales ». Le débat qui a suivi a été très animé, ce qui montre combien ce thème est actuel. La soirée s'est terminée par le verre de l'amitié.

Le projet actuel de l'association concerne la chapelle de la Vierge : il faut restaurer les peintures du retable, qui sont en faux marbre, et les statues qui ornent les trois niches de cette chapelle. Des contacts ont été noués avec la conservatrice en antiquités et objets d'art de la région Centre, Fabienne Audebrand, afin de préparer ces futures restaurations et de faire appel à de bons artisans. Les restaurations devraient débuter en 2014.

Notre concert annuel a eu lieu le 29 septembre avec deux formations : l'ensemble Dixie Street, composé de six musiciens, a joué du dixie land, jazz qui s'est développé à la Nouvelle Orléans avant de se diffuser dans tous les Etats-Unis. Ensuite, le chœur de Combray, qui a été créé il y a dix ans avec une trentaine de choristes sous la direction d'Anne-Rose Garnier, a chanté des gospels et des negro spirituals. Grâce à eux tous, l'après midi a été très chaleureuse et s'est terminée par le verre de l'amitié.

Pour la fête de la Saint-Martin, le 17 novembre, une messe a eu lieu dans l'église et à la fin, nous avons pu procéder à l'accrochage du tableau restauré dont Claude Epinette a expliqué l'origine. Un vin d'honneur était ensuite offert par le Comité des Fêtes.



Présentation du tableau restauré par l'atelier Malavoy à l'AG du 3 mai



Ensemble Dixie Street pour le concert du 29 septembre

COMITE DES FETES

PRESIDENT : **Jérôme NOUVELLE**

3 rue des Tilleuls

28330 – BETHONVILLIERS

www.cf-bethon.com

Chers Amis,

J'ai plaisir chaque année à constater que notre association connaît toujours un franc succès. En effet, cette année encore, toutes nos manifestations ont fait l'unanimité auprès de nos participants. C'est pourquoi, pour 2014 nous renouvelons avec enthousiasme notre calendrier qui se déroulera comme suit :

- Fête de la Chandeleur le 16 février,
- Cochon grillé le 13 juillet,
- La brocante le 27 juillet,
- et la St Martin le 16 novembre.

Bien sûr, tout ceci ne pourrait pas se faire sans la ténacité de nos adhérents et tout particulièrement les membres du comité directeur qui donnent toujours autant d'engouement dans la préparation de nos manifestations. Je profite donc de cet article pour leur rendre, une nouvelle fois, hommage pour tout le travail accompli durant toutes ces années.

Aussi, si vous souhaitez comme nous, vous investir dans la vie associative de notre village et apporter de nouvelles idées, nous vous donnons rendez vous le vendredi 04 avril vers 19h à l'ancienne salle de classe pour l'assemblée générale durant laquelle nous présenterons le bilan financier et moral de l'année 2013 ainsi que le budget de 2014 ; qui se finalisera comme à l'accoutumée par un petit pot de l'amitié.

CLUB DE L'AMITIE

PRESIDENT : **Daniel RIVERAIN**

2 chemin des Forges

28330 – BETHONVILLIERS

Cette année 2013 se caractérise par l'élection d'un nouveau Président. Daniel RIVERAIN a, en effet, été élu au cours de l'Assemblée Générale du Club du 13 juin dernier après la démission de Annette EPINETTE, Présidente pendant 5 années.

Les activités du Club se poursuivent. Le 2^{ème} jeudi de chaque mois, à l'exception de juillet et août, nous nous retrouvons dans la salle de classe pour « taper la belote », puis vers 16h30, la collation très appréciée par nos adhérents. Malheureusement, les années qui s'écoulent voient notre effectif diminuer.

Le 27 janvier, La choucroute a réuni 61 personnes dans la salle des fêtes

Le 22 mai, comme chaque année, notre club a participé à la réunion inter clubs qui regroupe les clubs des cantons d'Authon du Perche et de Brou.

Notre **loto de septembre** ainsi que le **loto de Noël** du 18 décembre ont remporté un vif succès. Les 2 salles étaient combles. Les bénéficiaires engendrés nous permettent d'offrir un banquet de qualité à tous nos adhérents.

Cette année, **la sortie du club a eu lieu le jeudi 03 octobre**. Le voyage organisé par les cars DELAFOY d'ILLIERS, nous a conduit sur la Loire, à BRIARE. Un circuit en petit train touristique nous a fait découvrir la ville, puis un déjeuner croisière sur le canal, par une journée ensoleillée a été un vrai moment de détente. La visite du Musée de la Mosaïque et des Emaux à clôturé cette journée.



Embarquement sur le canal

Le club de l'Amitié de Béthonvilliers vous convie tous, habitants de la commune, à venir le rejoindre et participer ainsi à l'élan qu'il essaie d'insuffler.

INFOS SERVICE... INFOS SERVICE... INFOS SERVICE... INFOS SERVICE

MAIRIE :

1 rue de la Mairie, Tél : 02 37 49 00 01
Fax n°02 37 49 50 31

Secrétaire de mairie : Nelly LECOURT

Jours et heures de permanence :

Lundi de 9h00 à 12h00
Jeudi de 14h00 à 17h00
Vendredi de 9h00 à 12h00

Salle des fêtes :

Location 120 euros la journée, 160 € les deux jours.

Concessions au cimetière (50 ans) :

1 place : 150€, 2 places 250€, 100€ par place supplémentaire.

Columbarium 30 ans : 500€

Jardin du souvenir 30 ans : 100€

SYNDICAT DES EAUX :

1 rue de la Mairie tél : 02 37 49 00 01
FAX n°02 37 49 50 31

Secrétaire: Nelly LECOURT

Jour et heures de permanence :

Mardi de 9h00 à 11h00

Président : Claude EPINETTE

Nom du fontainier : Michel DENIS

N° de téléphone : 06 20 22 48 60

SERVICES SOCIAUX DE PROXIMITÉ

Pour améliorer le quotidien et créer du lien

L'Eure et Loir compte 29 cantons et le département disposait, en septembre 2013, de 102 sites dédiés aux services sociaux. En maintenant l'équilibre des services publics entre les différents territoires, l'objectif du Département est d'éviter toute fracture, notamment avec les zones les plus rurales.

Dans la proximité de Béthonvilliers, que comptons-nous comme services sociaux de proximité ? Le Service Aide à Domicile Schweitzer (SADS) de Châteaudun offre ses services jusqu'à la Bazoche-Gouet. Cette association compte 450 intervenants qui répondent aux sollicitations croissantes des personnes âgées.

Autre service, à Nogent le Rotrou, le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) qui travaille beaucoup en lien avec l'hôpital pour les personnes sortant d'une hospitalisation et demandant des soins particuliers, ou les personnes atteintes de maladies invalidantes et incurables.

Enfin, nous avons l'ADMR à Authon du Perche. La Fédération départementale, qui existe depuis 1958, compte aujourd'hui 24 associations locales ADMR et son siège est à Chartres.

L'ADMR d'Authon du Perche, créée le 15 avril 1977, est présidée par Françoise Hamelin, par ailleurs conseillère générale. L'administration est décentralisée : deux aides administratives sont fixées à Thiron Gardais pour la tenue du planning et la coordination du travail et la gestion est assurée au siège de la Fédération, à Chartres. L'ADMR d'Authon assure la « gestion de proximité » : mise en place des services, mise en œuvre et suivi des interventions chez les clients. En 2012, cela a représenté 14 400 heures de travail pour 118 bénéficiaires. Lorsqu'on avance en âge, qu'on est en situation de handicap ou malade, l'ADMR peut intervenir pour l'entretien de la maison, et surtout être aux côtés des personnes pour le lever, le coucher, l'aide à la toilette, la prise des repas...

L'équipe d'Authon est composée de douze salariées, majoritairement aides à domicile, et d'une vingtaine de bénévoles. Pour Françoise Hamelin, cette mixité est très importante. *« Les salariées, et les bénévoles qui font des visites, amènent chaleur et présence chez les personnes âgées. Les bénévoles sont aussi là pour mettre les personnes en confiance lors de l'établissement des dossiers ».* Le travail n'est pas toujours facile, il s'exerce sur une grande amplitude horaire entre le lever et le coucher des clients, et également le week end. Les personnes qui avancent en âge expriment des besoins très diversifiés et le mode de relation joue un rôle très important. Comme l'exprime Françoise Hamelin : *« Nous rentrons vraiment dans l'intimité des gens et le contact n'est pas toujours facile ; ce n'est pas qu'un métier technique, nous devons apprendre à savoir aider avec humanité et en confidentialité : les aides à domicile sont tenues au secret professionnel ».*

Le portage des repas est assuré par l'ADMR de la Loupe, au prix de 8,90€ le repas. Chacun a droit à son menu, adapté à son régime. Cette prestation, en 2012, a représenté 8000 repas partagés entre 44 bénéficiaires pour tout le canton d'Authon. L'ADMR d'Authon sert également de support à l'association Pomme-Cannelle, avec l'aide de l'éducatrice de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), pour l'éveil des enfants de 0 à 3 ans.

Au plan financier, une heure d'intervention de l'ADMR coûte près de 22€, pris en charge par l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), par les caisses de retraite et par les mutuelles des clients. Le reste demeure à leur charge. En France et en Eure et Loir, le choix est fait de faciliter au maximum le maintien des personnes âgées à leur domicile (aujourd'hui, peu de gens entrent en maison de retraite avant l'âge de 85 ans) ; c'est un choix économique qui rencontre le souhait des personnes âgées de rester le plus longtemps possible chez elles. L'ADMR et les autres services sociaux ont leur place dans cette évolution de la société.



Nathalie Ferriez et Patrice Urbain chez Simone Dupin



Pôle d'ingénierie du Perche, le partenaire de vos projets

Quelques exemples d'actions portées par le Pays Perche...

Appui à l'investissement des entreprises du Perche

L'opération de soutien aux entreprises artisanales et commerciales (ou ORAC) se poursuit dans le Perche. Elle concerne les entreprises ayant un projet d'investissement (création, reprise, développement, modernisation...).

44 entreprises en ont déjà bénéficié pour l'achat de machines, la modernisation ou l'extension de leurs locaux, la réfection de leur devanture, etc...

Contact : Géraldine PÉMARTIN (02 37 29 09 29)

Un Contrat Local de Santé pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé



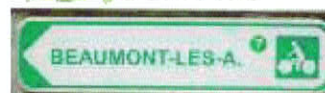
Le Contrat Local de Santé (CLS) sera signé en janvier 2014. Ce dispositif, regroupant de multiples partenaires, permet d'améliorer plus encore l'accès aux soins notamment par le recrutement de professionnels de santé, de renforcer les actions de prévention auprès des

jeunes, des seniors et des familles.

Contact : Charline LESTRELIN

Le (Pays) Perche à vélo, choisissez votre boucle...

6 boucles vélotouristiques sont signalées dans le Perche eurélien depuis juillet, soit près de 200 km de circuits balisés dans les deux sens.



N° et Couleur	Nom touristique de la boucle	Départ	Public	Villages traversés	Km
4	Perruchet et ses migrateurs	La Loupe	Familles	La Loupe, Vaupillon, St-Victor-de-Buthon, Montireau, St-Eliph	32
5	Manoirs entre Berthe et Ronne	Nogent-le-Rotrou	Habituels	Nogent-le-Rotrou, Trizay-Coutretôt-St-Serge, Souancé-au-Perche, St-Jean-Pierre-Fixte	21
6	Sur les traces de la Dame Blanche	La Ferté-Vidame	Familles	La Ferté-Vidame, La Chapelle-Fortin, Rohaire, Boissylès-Perche, Morvilliers, Lamblère	26
7	Les balcons du Perche	Thiron-Gardais	Sportifs	Thiron-Gardais, La Croix-du-Perche, Miermaigne, Beaumont-les-Autels, Argenvilliers, La Gaudaine	30
8	Chemin des Louvetiers	Senonches	Familles	Senonches, Tardais, La Framboisière	26
9	Épis et colombages en Perche Gouet	Brou	Familles	Brou, Mottereau, Dampierre-sous-Brou, La Croix-du-Perche, Frazé	36

Les collectivités locales, les offices de tourisme et les prestataires de tourisme s'associent pour soutenir et faire connaître cette nouvelle activité destinée aux touristes et aux habitants pour développer l'économie touristique locale.

Contact : Marie-Christine SOUAZÉ

Perch'sezam

Flashez le QRcode pour tout savoir sur Perch'sezam ! Le pass numérique des 11-25 ans. Déjà plus de 1 000 jeunes percherons utilisateurs !!!



Contact : Jérôme CLÉMENT (Directeur)

Pour en savoir plus sur le Pays Perche d'Eure-et-Loir (SIAP)

Syndicat mixte, le S.I.A.P regroupe 74 communes du Perche d'Eure-et-Loir représentées par 82 délégués
Président du Pays : Jean-Pierre JALLOT (Maire et Conseiller général du canton de La Ferté-Vidame)

Vice-présidents : François HUWART, Eric GERARD, Dominique DOUBSET

Membres du bureau : Nicole DELAYGUE, Christian du PLESSIS, Patrick DUBOURG, Joël FAUQUET, Yves GUERIN, Nicole LAHOUDI, Daniel LECOINTRE, Eric LEGROS, Philippe MASSON, Marie-Anne RICHARD

Coordonnées : 18 rue de la Gare - 28240 La Loupe - Tél. 02 37 29 09 29 - Courriel : paysperche.siap@wanadoo.fr